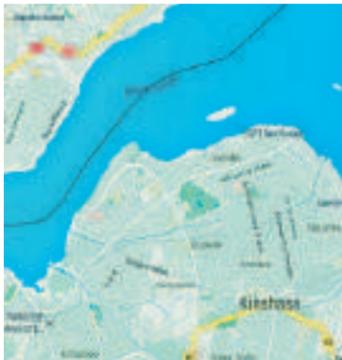


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3891 - LUNDI 14 DECEMBRE 2020



Néhémie Mwilanya Wilondja a cours d'une reunion stratégique du FCC.

DÉCHÉANCE DE MABUNDA

La tête de Néhémie Mwilanya réclamée

Pour beaucoup de sociétaires du Front commun pour le Congo (FCC), la déchéance de Jeanine Mabunda du perchoir de l'Assemblée nationale ainsi que d'autres déboires que connaît cette plate-forme politique sont imputables à son coordonnateur, Néhémie Mwilanya. Ce dernier est accusé d'avoir manqué de stratégies pour empêcher la déchéance de la présidente de la

chambre basse alors que la majorité parlementaire serait tenue par ce regroupement politique. Ce qui conduit certains membres du FCC à réclamer sa tête, en recommandant sa démission de la coordination de la plate-forme politique alignée derrière Joseph Kabila. Le FCC doit apprendre de ses erreurs, notent bien d'analystes.

Page 2

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'UE prolonge les sanctions contre onze personnalités congolaises



Le siège de l'Union européenne.

L'Union européenne (UE) a décidé de prolonger d'une année les mesures restrictives imposées à certaines personnalités politiques et sécuritaires de la République démocratique du Congo. Selon cette décision prise par le Conseil

de l'UE, ces sanctions vont jusqu'au 12 décembre 2021. L'UE reproche à ces personnes leur implication dans les entraves au processus démocratique du pays sous le régime du président Joseph Kabila Kabange dont des

violations des droits de l'Homme commises avant la tenue des élections générales de 2018. Ces mesures, indique-t-on, comprennent notamment le gel des avoirs et l'interdiction d'entrer dans cet espace européen.

Page 3

PORTRAIT

Emmanuel Lubanzadio, responsable de la politique publique de Twitter pour l'Afrique subsaharienne

Originaire de la République démocratique du Congo et de nationalité allemande, Emmanuel Lubanzadio est, depuis janvier 2020, responsable de la politique publique de Twitter pour l'Afrique subsaharienne. À ce poste stratégique, il travaille pour l'un des réseaux sociaux les plus influents au monde, mais continue de garder la tête froide et reste discret.

Par son parcours, l'intéressé souhaite notamment inspirer les jeunes africains en leur montrant qu'il est toujours possible de « réussir » par l'effort. Le chômage des jeunes et le manque de perspectives pour eux l'ont toujours préoccupé.



Emmanuel Lubanzadio.

Page 4

TOURISME

Le premier Salon international maintenu en 2020

Sa tenue est reportée au 15 et 17 décembre prochain, selon la confirmation du ministre chargé du secteur, Yves Bunkulu. En outre, ce dernier a fait état de la bonne évolution des préparatifs de cet événement qui vise à revaloriser le tourisme comme secteur porteur de développement en RDC.

Ces derniers réglages visent à assurer la réussite de ce grand rendez-vous dans un secteur essentiel pour la RDC post-covid. Pour s'assurer de l'évolution des préparatifs, le ministre du Tourisme multiplie les réunions d'évaluation avec les membres du comité organisateur et toutes les entités impliquées.

Page 3



Des gorilles de montagne, dans le parc de Virunga.

DÉCHÉANCE DE MABUNDA

Le FCC peine à cacher son mal

La tête du coordonnateur Néhémie Mwilanya réclamée.



Joseph Kabila, l'autorité morale du FCC/DR

Beaucoup de sociétaires du Front commun pour le Congo (FCC), la déchéance de Jeanine Mabunda du perchoir de l'Assemblée nationale ainsi que d'autres déboires que connaît cette plate-forme politique sont imputables à son coordonnateur Néhémie Mwilanya.

L'ancien directeur de cabinet de l'ex-président de la République, Joseph Kabila, est accusé d'avoir manqué des stratégies pour empêcher la déchéance de la présidente de l'Assemblée nationale alors que la majorité parlementaire serait tenue par ce regroupement politique. Ce qui conduit certains membres de cette plate-forme politique à réclamer sa tête, en recommandant sa démission de la coordination de la plate-forme politique alignée derrière Joseph Kabila. « C'est inconcevable que nous ayons une

majorité parlementaire tant vantée et que tous nos membres au bureau soient débarqués. En tant que député national et coordonnateur de notre plate-forme politique, le FCC, le camarade Néhémie Mwilanya devra tirer toutes les conséquences de cette déconfiture. Et

la moindre des choses pour lui à faire, c'est de démissionner », a lâché un haut cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie.

Parmi les griefs portés à charge à l'ex-directeur de cabinet de Joseph Kabila, l'autorité morale du FCC, il y a l'ambition d'être

« C'est inconcevable que nous ayons une majorité parlementaire tant vantée et que tous nos membres au bureau soient débarqués. En tant que député national et coordonnateur de notre plateforme politique, le FCC, le camarade Néhémie Mwilanya devra tirer toutes les conséquences de cette déconfiture. Et la moindre des choses pour lui à faire, c'est de démissionner »

dans ce fauteuil du président de l'Assemblée nationale. Pour ses accusateurs, en d'autres termes Néhémie Mwilanya combattrait Jeanine Mabunda en sourdine. Réagissant à ces accusations, un autre sociétaire de ce regroupement politique mais proche du coordonnateur mis en cause, qui a daigné, sous l'anonymat, se livrer à cet exercice dangereux avec la presse, justifie la situation générale que traverse le FCC par un défaut de mise à disposition des moyens conséquents. « Comment voulez-vous qu'il entreprenne des actions de grande envergure alors que le FCC n'a pas mis à sa disposition des moyens financiers et logistiques conséquents pour pallier toute éventualité ? » s'est-il demandé. Si, a-t-il poursuivi, Mme Mabunda avait été, comme on l'accuse, asociale vis-à-vis des députés qui lui reprochent d'avoir malmené financièrement les députés, même de sa famille politique, où est la responsabilité de Néhémie Mwilanya là-dedans ?

Mais ce cadre du FCC reconnaît également que le casting, mieux le choix de l'autorité morale de leur plate-forme politique sur le candidat président de l'Assemblée nationale a été une imposition et une surprise pour la majorité des sociétaires qu'ils l'auraient accepté malgré eux. « Ce fut le cas aussi à la présidentielle de décembre 2018 avec le choix d'Emmanuel Ramazani Shadary », a-t-il fait savoir.

Si ce proche de Néhémie Mwilanya estime que le FCC n'a pas encore tout perdu mais, en exhortant au règne de la démocratie au sein de la plateforme poli-

tique, cet optimisme est partagé par certains autres hauts cadres du regroupement. C'est le cas de Barnabé Kikaya Bin Karubi, qui dit accepté avec sportivité cette défaite à l'Assemblée nationale. « Nous acceptons notre défaite. Et on réfléchit sur les moyens de rebondir », a-t-il dit à 7/7.cd. Ce qui est arrivé, a-t-il fait savoir, est un fait de la vie. Pour Barnabé Kikaya Bin Karubi et d'autres sociétaires de ce regroupement populaire ainsi que des analystes, le FCC doit considérablement apprendre de ses erreurs.

Ainsi sonnent les glas

En attendant que le FCC cherche à se réveiller de ces coups reçus ces derniers temps dont les nominations des juges à la Cour constitutionnelle ainsi que dans l'armée, les consultations initiées par Félix Tshisekedi dont les conclusions ont conduit à la « fin » de la coalition de gouvernance du pays avec le Cap pour le changement ainsi que la dégringolade de Jeanine Mabunda et des autres membres du bureau de l'Assemblée nationale, l'opinion note que d'autres surprises sont à venir. En plus du basculement de la majorité à la chambre basse du Parlement et la constitution de l'Union sacrée pour la nation, qui lamine le FCC, des sources pointent également le Sénat comme la prochaine étape visée par l'équipe de Félix-Antoine Tshisekedi pour creuser davantage le fossé entre ces deux coalisés d'hier et donner ainsi l'avantage au camp Tshisekedi, qui tend à être le seul maître à bord.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Organisation de la Revue intra-action de la riposte à la pandémie

Organisé du 8 au 10 décembre à Kinshasa et Kisantu au Kongo central par le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte au coronavirus 2019 (ST/CMR-Covid-19) en collaboration avec le ministère de la Santé grâce à l'appui de l'OMS, l'atelier sur la Revue intra-action (RIA) de la riposte à la covid-19 a offert aux trente-deux participants un cadre de réflexion et d'échange pour évaluer la lutte.



La distanciation physique permet de prévenir la covid-19

La revue qualitative des mesures prises jusqu'à présent pour répondre à une urgence en cours afin d'identifier les pratiques exemplaires, les lacunes et les leçons apprises, a contribué au renforcement des capacités de la RDC à interrompre la transmission de covid-19 et à minimiser son impact sanitaire et socio-économique sur toute l'étendue du pays.

Elle a également servi de cadre pour fournir une opportunité de partage d'expériences et de l'analyse collective de la réponse en cours à la pandémie de covid-19

en RDC, et pour documenter et appliquer les leçons apprises ou tirées de la réponse jusqu'à ce jour. Cette documentation pourra faciliter le renforcement des systèmes de santé. Elle a aussi aidé à formuler les recommandations utiles afin d'améliorer la capacité de la riposte en cours dans les zones touchées et aussi le niveau de préparation des zones à risque.

La revue inter-action contre la covid-19 a fourni une base de validation et de mise à jour du Plan stratégique national de préparation et de réponse covid-19 et autres

plans stratégiques. C'est une occasion pour des acteurs de réfléchir au travail effectué et d'identifier les domaines d'amélioration afin de renforcer davantage la réponse. Elle a permis aussi l'apprentissage collectif et constructif, lorsque les parties prenantes d'une réponse d'urgence au sein du secteur de la santé ou entre secteurs peuvent trouver un terrain d'entente sur la façon d'améliorer la préparation et la capacité de réponse de l'urgence en cours.

Blandine Lusimana

RDC

L'UE prolonge les sanctions contre onze personnalités congolaises

Les mesures restrictives prolongées d'une année vont jusqu'au 12 décembre 2021.

L'Union Européenne (UE) a décidé de prolonger d'une année les mesures restrictives imposées à certaines personnalités politiques et sécuritaires de la République démocratique du Congo (RDC). Selon cette décision prise par le Conseil de l'UE, ces sanctions vont jusqu'au 12 décembre 2021.

L'UE reproche à ces personnes leur implication dans les entraves au processus démocratique du pays sous le régime du président Joseph Kabila Kabange dont des violations des droits de l'Homme commises avant la tenue des élections générales de 2018. Ces mesures, indique-t-on, comprennent notamment le gel des avoirs et l'interdiction d'entrer dans cet espace européen.

Parmi les personnes visées, il y a Ilunga Kampete, le général Gabriel Amisi Kumba dit Tango four, Ferdinand Ilunga Luyoyo, le général Célestin Kanyama, le général John Numbi, l'ancien vice-Premier ministre et ministre chargé de l'Intérieur de décembre 2014 à décembre 2016, Evariste Boshab, l'ex-gouverneur du Kasai central jusqu'en octobre 2017, Alex Kande Mupompa, l'ex-gouverneur du Haut-Katanga jusqu'en avril 2017, Jean-Claude Kazembe Musonda, le commandant de la 21e région militaire de septembre 2014 à juillet 2018, Éric Ruhorimbere, Emmanuel Ramazani Shadary ainsi que l'ex-chef des services des renseignements, Kalev Mutond.

Lucien Dianzenza

TOURISME

Le premier Salon international maintenu en 2020

La tenue du salon est reportée au 15 et 17 décembre, selon la confirmation du ministre chargé du secteur, Yves Bunkulu. En outre, ce dernier a fait état de la bonne évolution des préparatifs de cet événement qui vise à revaloriser le tourisme comme secteur porteur de développement en RDC.

La prochaine date officielle du premier Salon international du tourisme, initialement prévue du 7 au 9 décembre, est désormais fixée du 15 au 17 décembre. Les derniers réglages en cours visent à assurer la réussite de ce grand rendez-vous dans un secteur essentiel pour la RDC post-covid. Pour s'assurer personnellement de la bonne évolution des préparatifs, le ministre du Tourisme multiplie les réunions d'évaluation avec les membres du comité organisateur et toutes les entités impliquées. Récemment d'ailleurs, Yves Bunkulu s'est entretenu avec le nouvel ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Olivier Schnakenberb, pour s'enquérir de l'expérience allemande dans cette matière.

En effet, la ville de Berlin est présentée comme l'un des grands salons du tourisme au monde. Profitant justement de cette notoriété, l'autorité RD-congolaise a annoncé officiellement la participation de la RDC au prochain Salon international du tourisme de Berlin en 2021. Par ailleurs, en raison de l'importance des fonds à mobiliser pour financer le Plan national du tourisme, Yves Bunkulu prévoit également d'organiser l'année prochaine à Hambourg, en Allemagne, la prochaine conférence internationale avec les bailleurs de fonds de la RDC. A cet effet, des contacts poussés ne sont pas à exclure avec les puissants acteurs internationaux, notamment le leader allemand TUI, pour assurer la

réussite de cette rencontre.

Les provinces touristiques RD-congolaises s'impliquent

Ancien grenier de la RDC et province hautement touristique pour ses gorilles de montagnes et autres zones pittoresques pour les loisirs, le Nord-Kivu reste bien au centre de la stratégie de relance du secteur touristique national. A ce sujet, il faut signaler une rencontre importante entre les ministres national et provincial du Tourisme, respectivement Yves Bunkulu et M. Kambale. Les échanges ont porté essentiellement sur le premier grand Salon ainsi que les préparatifs de la Foire du tourisme de Goma, la capitale de province, en avril 2021. De

cet entretien, il en ressort une convergence de vues sur la nécessité de mettre en place un comité de préparation de la tenue de cette Foire du tourisme dans la plus belle ville du pays. L'événement est d'autant plus marquant pour la province qu'il est prévu la participation de tous les pays frontaliers de la RDC et de plusieurs pays de l'Afrique de l'Est.

Plan national du tourisme

Les salons internationaux et autres participent à assurer la visibilité du potentiel touristique du pays dans le monde. Et les atouts ne manquent pas pour le pays. Il y a par exemple le positionnement de la RDC à la dixième place mondiale pour sa biodiversité. Dans la vision actuelle de développement du

pays, le tourisme est classé comme le septième pilier de la diversification économique du gouvernement Ilunkamba. Le ministère chargé du secteur a reçu la lourde mission de faire de la RDC l'une des dix meilleures destinations de l'Afrique subsaharienne au cours des prochaines années. Pour y parvenir, l'actuel Plan national comporte au total cinq axes stratégiques étalés sur dix ans : (I) amélioration de la gouvernance du secteur du tourisme, (II) numérisation et digitalisation du secteur, (III) promotion du secteur, (IV) développement du tourisme de niche et (V) redynamisation de la coopération. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

PORTRAIT

Emmanuel Lubanzadio, responsable de la politique publique de Twitter pour l'Afrique subsaharienne

Originaire de la République démocratique du Congo et de nationalité allemande, Emmanuel Lubanzadio est, depuis janvier 2020, responsable de la politique publique de Twitter pour l'Afrique subsaharienne. À ce poste stratégique, il travaille pour l'un des réseaux sociaux les plus influents au monde mais, explique-t-on, garde la tête froide et reste discret. Par son parcours, il souhaite notamment inspirer les jeunes africains.

Basé à Dublin, Emmanuel Lubanzadio, en tant que responsable de la politique publique de Twitter pour l'Afrique subsaharienne, fait partie de l'équipe de politique publique Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) de Twitter à Dublin.

Le travail de « Twitter Public Policy » est axé sur les problèmes de politique posés par la propagation continue de la technologie numérique et des services de communication sur le Web à travers le monde. Ces questions vont de la liberté d'expression, de la sécurité en ligne, de la propriété intellectuelle, du droit d'auteur, de la vie privée et de la liberté sur Internet. L'équipe chargée des politiques gère et dirige également le travail de responsabilité sociale des entreprises de Twitter, en collaborant avec des ONG actives dans les domaines de l'inclusion numérique, de la liberté d'expression, de la sécurité en ligne et des services d'urgence / reprise après sinistre. Dans le contexte d'événements civiques tels que les élections, Public Policy veille à ce que les acteurs politiques trouvent une place naturelle sur Twitter.

Depuis la nomination d'Emmanuel Lubanzadio, Twitter, dans le but de prévenir le suicide et l'automutilation pendant cette période de pandémie, a déployé une nouvelle fonctionnalité au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud pour inciter les personnes ayant des pensées suicidaires à demander de l'aide. Commentant cette nouvelle fonctionnalité, Emmanuel Lubanzadio a déclaré que la communauté des médias sociaux peut être une source importante de soutien en temps réel pour toute personne aux prises avec des pensées d'automutilation ou suicide.

En outre, le 25 mai 2020, Twitter avait annoncé qu'il avait introduit un nouvel emoji dédié à l'Afrique, spécialement lancé à l'occasion de la Journée de l'Afrique. L'emoji représente le drapeau de l'Union africaine. « Nous sommes heureux de nous associer à l'Union africaine pour lancer cet emoji

spécial commémorant la Journée de l'Afrique. Twitter est le lieu où les communautés se rassemblent et suivent les événements mondiaux. Avec cet emoji, nous voulons aider les gens à célébrer l'héritage africain et à partager leurs points de vue sur tout ce qui se passe sur le continent, tout en rendant ces conversations colorées et engageantes », avait expliqué Emmanuel Lubanzadio.

Emmanuel Lubanzadio, indique Policy Center for The New South, a grandi en Allemagne dans une famille congolaise de cinq enfants. Pendant son enfance, ses voyages en République démocratique du Congo (RDC) étaient rares, mais il a beaucoup entendu parler de la politique africaine, un sujet récurrent chez lui. Sa première rencontre avec un pays africain autre que la RDC a eu lieu en 2014 au Ghana, où il a vécu et travaillé comme « Junior Professionnel » pour Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ) sur un projet avec le Centre international de formation au maintien de la paix Kofi Annan. Au sein du GIZ, il a géré des projets concernant la construction de la démocratie, les soins de santé, la bonne gouvernance, la numérisation et le renforcement des capacités en Afrique et au Moyen-Orient. Il a également mené des stratégies de plaidoyer, assuré la gestion des parties prenantes et conseillé le personnel de projet, les responsables gouvernementaux et les donateurs multilatéraux, y compris l'Union européenne, l'ONU et la Banque mondiale.

L'expérience américaine

Avant d'être nommé directeur des relations gouvernementales de Frenesius en juin 2017, Emmanuel Lubanzadio a été assistant de recherche chez Frenesius Kabi, de 2015 à 2016, où il a soutenu le département des relations gouvernementales dans la gestion des relations avec les principaux acteurs politiques, mené des recherches sur le droit



Emmanuel Lubanzadio

de la propriété intellectuelle, les politiques d'accès aux marchés et examiné l'impact des accords de libre-échange sur la disponibilité de médicaments abordables. Il a également contribué à la composition de documents de position et à d'autres activités de sensibilisation auprès des politiciens du monde entier. Le document de position est le document par lequel une organisation expose, de façon officielle, ses vues sur un sujet, dans un contexte donné. Par ailleurs, Emmanuel Lubanzadio a été plébiscité leader émergent du programme des leaders émergents d'Atlantic Dialogues en 2019 et Atlantik Bruecke Young Leader (2019).

Mélange de réalisme et d'optimisme

Interrogé par Policy Center For The New South, Emmanuel Lubanzadio a décrit sa personnalité comme un « mélange de réalisme et d'optimisme ». Policy Center for the New South, anciennement OCP Policy Center, est un groupe de réflexion marocain basé à Rabat au Maroc, qui s'ef-

force de promouvoir le partage des connaissances et de contribuer à une riche réflexion sur les questions-clés des relations économiques et internationales.

Sur ses impressions personnelles de l'Afrique, Emmanuel Lubanzadio a rappelé : « Chaque pays est différent, même si parfois les personnes en dehors du continent perçoivent l'Afrique comme un seul pays simplement parce que la majorité de ses citoyens sont Noirs. L'Afrique est si riche de sa beauté et de sa diversité, de sa culture, de ses langues, de ses ethnies et de ses religions ». Ainsi, en ce qui concerne l'Afrique, dernière frontière de croissance du monde, il a déclaré : « Certaines régions d'Afrique peuvent voir des lacunes en matière d'infrastructures ou de soins de santé, par exemple. Bien que cela puisse paraître décourageant, les choses progressent absolument dans cette région en raison des personnes créatives, fortes et résilientes qui résident sur le continent. Les personnes qui font la grande Afrique sont sa jeunesse et la société civile en général ».

Inspirer les jeunes

Les sujets qui touchent le plus Emmanuel Lubanzadio sont la liberté d'expression, les droits numériques, le chômage des jeunes et le manque de perspectives pour de nombreux jeunes. « Le continent africain compte 200 millions de jeunes, la plus grande population de jeunes au monde, explique-t-il. C'est là que réside mon cœur, en termes de leur implication dans le processus de prise de décision dans le domaine de la politique et l'accès aux moyens de gagner sa vie », a-t-il expliqué à Policy Center For The New South.

Par son parcours, Emmanuel Lubanzadio aimerait inspirer les jeunes, en montrant qu'il est toujours possible de « réussir ». Interrogé sur ses propres modèles, Emmanuel Lubanzadio a désigné ses parents : « J'ai le plus grand respect pour eux. Ils ont cherché une vie meilleure et ont travaillé dur pour que mes frères et sœurs et moi puissions être inspirés et avoir des opportunités ». Emmanuel Lubanzadio aime lire des biographies, comme l'Autobiographie de Malcom X, écrite par Alex Haley.

Citoyen du monde

Emmanuel Lubanzadio se considère comme un citoyen du Monde. « Je suis un Allemand avec des racines en Afrique qui a fait ses études aux États-Unis et en Europe. Des gens comme moi seront souvent aux prises avec la question de l'identité. J'ai connu de nombreux conflits culturels, mais je suis fier de mes racines. J'ai une passion pour l'Afrique et je suis également Européen, combiné à l'optimisme que j'ai appris aux États-Unis, grâce à cette idée que vous pouvez être qui vous voulez. Je trouve cela magnifique. J'ai eu ce privilège qui définit certainement qui je suis, un citoyen du monde avec des racines dans des régions où je prends le meilleur de tout », a-t-il fait savoir à Policy Center For The New South.

Patrick Ndungidi

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

AFRIQUE FRANCOPHONE/COVID-19

Renforcement des capacités régionales dans la lutte contre les stupéfiants

Quarante-trois fonctionnaires chargés du contrôle des stupéfiants de 10 pays d'Afrique francophone suivent une formation délivrée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants jusqu'au 14 décembre.

Il s'agit des fonctionnaires du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, de la RD Congo, du Congo, du Gabon, de la Guinée, du Maroc, du Niger, du Sénégal et du Togo. La formation vise à renforcer le respect des trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues. Elle offre aux apprenants l'opportunité de renforcer leur capacité de suivi et de préparation des rapports statistiques pour les stupéfiants, les substances psychotropes et les précurseurs, ainsi que de l'utilisation du système international d'autorisation des importations et des exportations (I2ES) de l'organe.

Jallal Toufiq, membre de l'OICS, a rappelé l'importance de la coopération et de la collaboration des autorités nationales compétentes avec l'OICS « pour assurer l'accès aux substances contrôlées à des fins médicales et scientifiques tout en prévenant leur détournement et leur mésusage ».

La formation INCB Learning et le renforcement des capacités régionales

Environ 120 fonctionnaires de 22 pays et territoires ont bénéficié des activités virtuelles de formation d'INCB Learning en 2020. Conformément aux mesures préventives liées à la pandémie de Covid-19, INCB Learning a offert cette troisième activité de renforcement des capacités régionales en ligne dans le cadre des efforts pour continuer de soutenir les États membres pendant la pandémie. Il fournit ainsi une assistance aux États membres dans leurs efforts pour assurer une disponibilité appropriée de substances placées sous contrôle international tout en prévenant leur abus et leur détournement vers des réseaux illicites.

Les trois principales conventions internationales relatives au contrôle des drogues sont la convention unique sur les stupéfiants de 1961, la convention sur les substances psychotropes 1971 et la convention des Nations unies de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

Les conséquences négatives involontaires du système de contrôle des drogues

La principale conséquence involontaire du régime, tel qu'identifiée par l'OICS est le développement d'un marché noir massif de drogues illicites. La conséquence directe est le déplacement de la politique et des fonds de la santé publique vers l'application de la loi et la sécurité publique. Ce qui contrevient directement à l'objectif principal du régime tel que décrit dans le préambule de la Convention Unique de 1961 : « La santé physique et morale de l'humanité ». Anand Grover, le rapporteur spécial des Nations unies sur la santé physique et mentale soulève la problématique qui consiste à savoir si l'approche actuelle de contrôle des drogues crée plus de mal que les préjudices qu'elle cherche à éviter. La criminalisation de l'usage des drogues, qui a été développée à l'origine pour dissuader de la consommation de drogues, a échoué. Au lieu de cela, cette criminalisation a perpétué des formes risquées de consommation de drogues tout en punissant de manière disproportionnée les consommateurs de drogues.

L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, voies d'acheminement pour les drogues

L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest ne sont plus que des voies d'acheminement pour les drogues en Europe, mais aussi des destinations à part entière, 87% des opioïdes pharmaceutiques saisis dans le monde en 2018 l'ayant été en Afrique centrale, de l'Ouest et du Nord. Un chiffre en partie imputable à une hausse de la consommation « à des fins non médicales » de l'antidouleur Tramadol.

Un faisceau d'éléments mettent aussi en évidence que la cocaïne, l'héroïne, les méthamphétamines, l'éphédrine, le phénacétine et le cannabis sont désormais de plus en plus consommés par les habitants de régions qui n'étaient jusqu'à récemment que des plaques tournantes. Les deux régions comptent plus de 34 millions de consommateurs de cannabis et 1,8 million de consommateurs de cocaïne, avec une différence majeure, c'est qu'à peine une personne sur 18 y bénéficie de traitements adéquats, contre une sur six dans le reste du monde.

Dans cette partie du continent déjà aux prises avec de nombreuses menaces sécuritaires,

les liens entre terrorisme, stupéfiants illicites et d'autres formes de criminalité ne sont que trop évidents. Au nord du Mali par exemple, une part significative des groupes armés dépend financièrement et logistiquement des flux générés par l'économie illégale et les trafics de drogue, détournant ainsi certains acteurs clés de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Conscient de la dimension internationale du fléau, le représentant américain aux Nations unies, a annoncé en septembre dernier un « appel global à agir contre le problème mondial des drogues », approuvé par plus de 130 pays. La CEDEAO a été saluée pour ses efforts régionaux en vue de lutter contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée et la toxicomanie, dans le cadre de son Plan d'action contre les drogues 2016-2020.

Les trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues sont : la convention unique sur les stupéfiants de 1961, la convention sur les substances psychotropes de 1971 et la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Le point sur la pandémie

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Vaccin. Le géant pharmaceutique français Sanofi a annoncé vendredi que le vaccin qu'il développe avec le laboratoire britannique GSK ne serait finalement prêt que fin 2021, un revers au moment où d'autres démarrent les campagnes de vaccination. Les essais cliniques ont montré qu'il n'était pas assez efficace sur les personnes âgées, qui font partie des catégories à risque pour le Covid. Aux Etats-Unis, un comité d'experts indépendants a recommandé à l'Agence

américaine des médicaments (FDA) d'autoriser un premier vaccin contre la Covid-19, développé par le duo Pfizer/BioNTech. Le feu vert de l'agence devrait suivre et la vaccination commencer la semaine prochaine. Le Royaume-Uni, le Canada, Bahreïn et l'Arabie saoudite ont eux déjà autorisé sa mise sur le marché.

Essais cliniques. Le laboratoire britannique AstraZeneca et la Russie ont annoncé des essais cliniques combinant leurs deux vaccins contre le nouveau coronavirus, une reconnaissance pour le produit russe, vanté par les autorités mais fraî-

chement accueilli par les Occidentaux.

Emissions de CO2. Les émissions de CO2 d'origine fossile ont connu une baisse record de 7% en 2020, liée aux mesures de confinement prises contre l'épidémie, selon le bilan annuel du Global carbon project (GCP). Ce rapport est traditionnellement publié lors des conférences de l'ONU sur le climat. Cette année, la 26^e COP prévue à Glasgow (Royaume-Uni) a été repoussée d'un an et un sommet en ligne se tiendra samedi avec plusieurs chefs d'Etat. Plan de relance européen. Les dirigeants de l'UE ont ou-

vert la voie au plan de relance post-Covid, fondé sur un emprunt commun « historique », grâce à un compromis qui a permis de rallier Pologne et Hongrie. Grâce à l'accord sur le paquet financier, l'Europe pourra emprunter solidairement pour relancer son économie, sans sacrifier le nouveau mécanisme conditionnant l'octroi de ses fonds au respect de l'Etat de droit.

Russie. Frappée de plein fouet par la deuxième vague, la Russie a annoncé vendredi avoir dépassé pour la première fois la barre des 600 décès quotidiens, mais les autorités refusent toujours un confinement généralisé.

France. Le président français Emmanuel Macron a appelé vendredi les Français à « redoubler de vigilance » lors des réunions de famille pour Noël, car « c'est dans ces moments, quand on se relâche (...) qu'on diffuse le virus ». Le gouvernement a annoncé la veille un déconfinement plus progressif qu'escompté initialement à compter du 15 décembre.

Belgique. Le pays enregistre à l'approche des fêtes de Noël une stagnation des contaminations et des hospitalisations liées au coronavirus à un niveau « trop élevé et dangereux », ont averti les autorités sanitaires.

AFP

COVID-19

La diaspora congolaise à l'épreuve des mesures sanitaires

La France sort prudemment du confinement à partir du 15 décembre en le remplaçant par un couvre-feu qui s'appliquera même le 31 décembre. Les Dépêches de Brazzaville reviennent sur la manière dont la diaspora congolaise a vécu les mesures sanitaires depuis le 17 mars dernier. Série de rétrospectives recueillies auprès des Congolais.



Gervais Loembé

Pour Gervais Loembé, observateur opiniâtre et attentif de notre temps, dès l'annonce de la Covid-19, ce mot nous a progressivement fait basculer dans un univers surréaliste, inimaginable, onirique. Malgré les prédictions de certains oracles affirmant « l'année 2020 n'existera pas », les mises en garde des services de renseignements de grandes puissances industrielles et des voix qui s'élevaient de l'Afrique profonde, l'intelligence collective n'a su percevoir et appréhender ce qui

allait s'abattre sur le monde avec brutalité et perfidie.

En tant que fonctionnaire territorial, l'état de veille qu'il avait à exercer sur le territoire de sa ville l'a conduit à sillonner la Métropole complètement déserte pendant de longues heures de jour et de nuit.

«Privilège ?», s'interroge-t-il. Et de confier, «peut-être...mais stupéfiant, sidérant et épouvantable. Cela m'a permis de

voir poindre des mutations de notre société. L'instinct de survie de tout organisme entraîne une adaptation à toute situation nouvelle. J'ai pu voir la mise en place de nouvelles pratiques professionnelles, familiales, citoyennes, de trafics divers et variés...»

Il met ce chapitre dans le cadre de l'ignorance, l'absence d'imagination et de créativité, voir l'arrogance qui nous caractérisent et

nous ont versés dans le déni, le mensonge et le ridicule. Des idoles sont tombées. Des icônes se sont effondrées. Les grands experts en tout genre, de quelques galaxies qu'ils viennent, pataugent dans la perplexité.

Il pense que, pour une fois encore, l'énigme venait surtout de la terre d'origine. Contre toute attente, malgré ses tares décriées et annoncées, elle est la seule à démentir en silence les pronostics catastrophiques. Le monde de demain ne sera certainement plus le même que celui que nous avons connu. Nous avons même vu des animaux sauvages s'aventurer parfois à réinvestir le domaine public dont l'humain, pour s'en accaparer.

«Un virus : le plus petit des animaux serait à l'origine de cette remise en question, de cette remise en ordre ou désordre, selon les points de vue ! Oui, pour une fois, la planète s'est arrêtée. Il le

fallait : cela s'imposait. La puissance supposée de certains, mais aussi la nature nous y obligeaient».

En conclusion, Gervais Loembé estime que ce qui s'impose à nous, au-delà de tout, l'humanité avait besoin que cela soit. Pour lui : «le confinement a été un moment extraordinaire pour une prière collective de l'humanité afin de nous absoudre de ce que nous avons fait à cette nature que nous avons tant souillée. Le retour de chacun vers soi, chez soi, en son for intérieur, a permis à chacun de se retrouver, de contempler les merveilles et peut-être de redéfinir pour se reconstruire...»

Gervais Loembé avec son thème « La classe de Gervais Loembé » a participé durant le confinement à l'émission quotidienne de société 7 Milliards de voisins de RFI.

Marie Alfred Ngoma



S'unir pour réussir ●●●●

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/PRCCE/CB

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II (PRCCE II), mis en place par l'Union Européenne et la République du CONGO dans le cadre du 11ème FED, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Celui-ci vise à identifier et établir une liste d'experts pour l'accompagnement direct des chaînes de valeurs et clusters maïs, aviculture, fruits et plantes, et bois-menuiserie cibles du PRCCE II.

Les tâches indicatives et non exhaustives, pour l'accompagnement des chaînes de valeur et clusters cibles, qui pourraient être confiées aux experts sont dans les domaines ci-après :

- En diagnostic global et stratégique de la situation de l'entreprise, coopérative, association et donc cluster ;
- En management, et mise en place de nouveaux outils de gestion ;
- A la production et services agricoles et industrielles ;
- A la promotion de techniques de production et de gestion plus efficaces y compris environnementale ;
- A la recherche & développement ;
- Au packaging ;
- A la qualité ;
- A la distribution ;
- A commercialisation des produits et service ;
- Au développement et à la structuration de cluster ;
- A la formulation et à la mise en œuvre de projets collectifs ;
- A la maintenance d'équipement ;
 - En système d'information, à l'accès au numérique ;
 - En appui à l'organisation de l'expertise-conseil.
 - Audit comptable et gestion financière.
 - Etc.

Le formulaire de réponse est disponible en ligne sur le site internet du PRCCE II : <https://clusterscongo.org/>

Contact : PRCCE II, Téléphone : +242 06 971 26 18, Email : prceii@gmail.com



Union européenne - République du Congo
Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises !
Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II

NÉCROLOGIE

Juste Peya, Gladys Kayela, Romuald Lindzeké, Freddy Bongouandé, Joshy Malonga et familles ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et neveu nommé Exaucé Romald Ndzondzi Koumou, survenu le 4 décembre 2020, à Brazzaville. La veillée se tient au n°48, rue Ngaliema (Moukondo), arrêt de bus Pharmacie. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

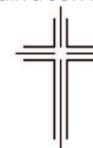
filles de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenue le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme



CONGO/DIPLOMATIE

Le chef de l'Etat en tournée dans plusieurs capitales africaines

Le président de la République a quitté Brazzaville, samedi 12 décembre, pour une tournée qui le conduira respectivement au Gabon, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Guinée-Bissau. Dans le premier pays, Denis Sassou N'Guesso assistera à Libreville aux obsèques du Dr Marcel Éloi Rahandi Chambrier, décédé le 27 novembre à l'âge de 87 ans.

Proche de la famille de feu le président gabonais Omar Bongo Ondimba, dont on connaît les liens avec le chef de l'Etat congolais, le Dr Chambrier a été aussi un acteur politique du Gabon dont il a été président de l'Assemblée nationale. Le 27 novembre, en marge du sommet des dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, le président de la République avait rendu visite à la famille du disparu.

Le protocole du chef de l'Etat congolais dans les trois autres pays est plus politique. Denis Sassou N'Guesso assistera, le 14 décembre à l'investiture

du président ivoirien Alassane Dramane Ouattara, élu le 31 octobre, le lendemain à celle de leur homologue de Guinée Conakry, Alpha Condé, élu quant à lui lors de la présidentielle du 18 octobre.

Les processus électoraux en Côte d'Ivoire et en Guinée ont notamment été émaillés de contestations et de violences, mais au bout du compte, les présidents élus, Alassane Ouattara comme Alpha Condé, prônent la réconciliation en appelant leurs opposants au dialogue.

A Bissau, la capitale bissau-guinéenne, le président Denis Sassou N'Guesso aura



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Alpha Condé Gankama N'Siah

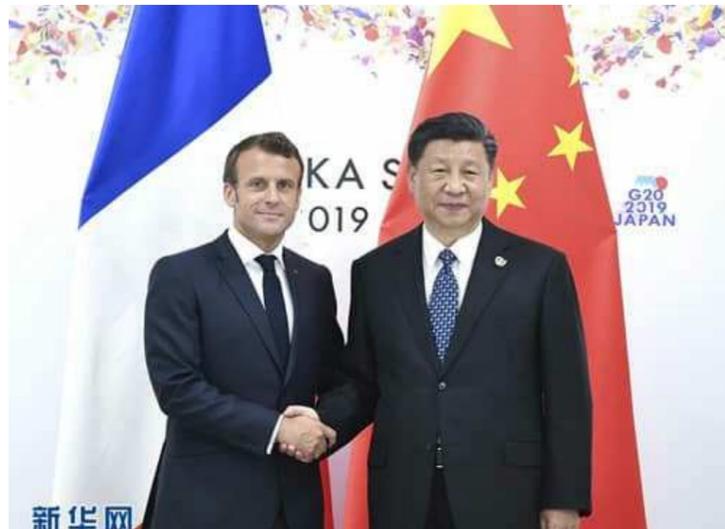
des entretiens avec le président Umaro Sissoco Embaló qui a visité le Congo à plu-

sieurs reprises depuis son accession au pouvoir à l'issue du scrutin du 29 décembre 2019.

Xi et Macron atteignent des consensus importants sur la coopération sino-française dans la prochaine phase

Le président chinois Xi Jinping et le président français Emmanuel Macron ont atteint mercredi soir, au cours d'un entretien téléphonique, des consensus importants sur la coopération sino-française dans la prochaine phase.

Dans un contexte d'instabilité et d'incertitude accrues, le monde contemporain appelle à davantage de responsabilités de la part des grands pays, a relevé M. Xi. Définissant «l'indépendance, la compréhension mutuelle, la prévoyance, les bénéfices réciproques et les résultats gagnant-gagnant» comme les aspirations initiales de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, M. Xi a noté que les deux pays partagent un consensus majeur sur la préservation du multilatéralisme, la protection du système international avec les Nations unies en son centre et le maintien de l'ordre international fondé sur le droit international. Selon le chef d'Etat chinois, les deux pays doivent rester fidèles à leurs aspirations de départ, adhérer à leur consensus, fermement tenir le cap des relations sino-françaises, renforcer les échanges, approfondir la coopération, maintenir une coordination et des communications étroites sur les questions majeures régionales et internationales, afin de favoriser un plus grand développement des relations bilatérales. M. Xi a souligné que la Chine avait pleinement confiance dans sa propre voie, sa théorie, son système et sa culture, tout en respectant la voie de développement choisie indépendamment par les peuples des autres pays.



Xi et Macron

Les pays dont les systèmes sociaux diffèrent sont capables de se respecter mutuellement, de coexister en paix et de chercher un développement commun, a-t-il assuré.

Faisant remarquer que la coopération Chine-UE avait une importance de plus en plus mondiale et stratégique dans la nouvelle conjoncture, M. Xi a déclaré que quelle que soit l'évolution de la situation internationale, la Chine était déterminée à promouvoir le développement sain et stable des relations sino-européennes et a espéré que l'UE mettrait en œuvre des politiques positives à l'égard de la Chine. Il a aussi appelé à des efforts conjoints pour accélérer les négociations sur un accord d'investissement Chine-UE, faire du dialogue de haut niveau Chine-UE sur l'environnement et le climat, ainsi que celui sur la coopération numérique, un succès et faire progresser les relations Chine-UE à un niveau supérieur.

Pour sa part, M. Macron a déclaré que la France et la Chine ont

mené une bonne coopération dans la lutte contre la Covid-19, et ont encouragé les échanges et la coopération dans divers domaines de manière globale entre les deux pays.

L'indépendance étant la vertu traditionnelle de sa politique étrangère, la France attache une grande importance au développement des relations avec la Chine, et est prête à travailler avec elle pour approfondir la coopération bilatérale ainsi que la coopération entre l'UE et la Chine, a-t-il déclaré, espérant que l'accord d'investissement UE-Chine serait conclu dès que possible.

La France apprécie l'importante contribution de la Chine à la conclusion de l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi que son rôle clé dans le développement des vaccins contre la Covid-19 et l'allègement de la dette, en particulier son soutien aux pays en développement, a déclaré M. Macron. La France est disposée à renforcer la coordination et la coopération avec la Chine sur les importantes ques-

tions mondiales et régionales telles que le changement climatique, la santé publique et la coopération avec les pays africains, a déclaré M. Macron, espérant se rendre à nouveau en Chine à une date qui convient à tous.

Les deux chefs d'Etat ont tenu des discussions sur la coopération bilatérale et multilatérale dans la prochaine phase, sont parvenus à un nombre de consensus importants et ont chargé les services compétents des deux pays d'en accélérer la mise en œuvre :

1. En se félicitant de la participation des dirigeants des organes législatifs des deux pays à la 11e réunion du mécanisme d'échange interparlementaire régulier, qui se tiendra pour la première fois par vidéoconférence.
2. En intensifiant la coopération dans des domaines tels que la biomédecine, la reproduction biologique, l'exploration de la Lune et de Mars, ainsi que la recherche et le développement de satellites.
3. En renforçant la coopération en matière d'inspection douanière et de quarantaine par le biais de lignes directes aux postes frontières et d'autres mécanismes visant à assurer la stabilité des chaînes d'approvisionnement.
4. En accélérant les consultations techniques sur la gestion régionale de la peste porcine africaine malgré les effets de la Covid-19 afin d'obtenir dès que possible des résultats substantiels sur l'accord de coopération.
5. En saisissant l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Beijing 2022 et des Jeux olympiques d'été de Paris 2024 pour accroître les échanges et la coopération entre les peuples et sur les JO, afin de renforcer la compréhension mutuelle et l'amitié.

6. En se félicitant de la prochaine entrée en vigueur officielle de l'accord Chine-UE sur les indications géographiques au début de 2021 et en soutenant l'introduction de produits agroalimentaires chinois et français de qualité et de marque tels que le thé, le vin et le fromage dans les foyers de l'autre partie.

7. En participant activement au dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) et au Mécanisme d'accès mondial aux vaccins contre la Covid-19, en augmentant le soutien aux pays en développement et en veillant à ce que les vaccins soient un bien public effectivement accessible et abordable pour tous les habitants de la planète.

8. En soutenant conjointement le multilatéralisme et la lutte contre le changement climatique, en faisant du Sommet sur l'ambition climatique du 12 décembre et du One Planet Summit de janvier 2021 un succès, en mobilisant la communauté internationale pour qu'elle participe plus activement à la 15e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), à la 26e réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et au 7e Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), et en promouvant les importants programmes internationaux susmentionnés pour obtenir des résultats positifs.

Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur la question nucléaire iranienne et la protection marine de l'Antarctique.

Xinhua



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

11ÈME CONCOURS LYON START UP 2020

La première place pour une entreprise familiale spécialiste des cheveux texturés

La cérémonie de remise de prix s'est déroulée le 10 décembre, sur la chaîne YouTube du Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne. Elle a distingué la start up de deux sœurs d'origine congolaise « Elle Ébène » spécialisée dans l'entretien des cheveux crépus.

Lyon Start Up s'adresse à tous les porteurs d'idées quels que soient leur âge et leur statut professionnel à la seule condition qu'ils n'aient pas encore immatriculé leur société. Ce dispositif porté par la Fondation pour l'Université de Lyon est soutenu financièrement par la Métropole de Lyon et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

De l'avis des participants, la participation à ce programme d'accompagnement complet de start up 2020 a été exceptionnelle du fait de l'obligation du respect du dispositif sanitaire lié à la Covid-19. Certaines étapes du concours en présentiel ont dû contraindre

le jury à une sélection amoindrie.

A l'arrivée, c'est l'équipe-projet, Enoline et Nkirandza Opou, diplômées en chimie de formulation cosmétique en laboratoire, passionnées par la mise en valeur des cheveux texturés, qui a remporté le premier prix et le prix spécial de la marraine de l'édition Emilie Legoff, fondatrice de Troops. Elles ont su convaincre le jury par un projet où, semble-t-il, les critères requis ont été déterminants avec, entre autres, leur volonté de remplir leur mission d'aider à changer le regard sur les cheveux bouclés afro et de faciliter leur transition capillaire. « Nous baignons dans l'univers du cheveu texturé depuis 1998 », disent-elles en chœur. Entre 1998 et 2006, l'institut Elle Ébène a accompagné des centaines de femmes et d'hommes, les incitant à abandonner les traitements chimiques abrasifs tel que le défrisant pour revenir à un cheveu texturé sain, au



Equipe-projet de Elle Ébène, lauréate du Concours Lyon Start Up 2020 en France

naturel.

Pour cette année, les deux sœurs rendent hommage à l'entreprise de leur enfance. Elles ont su y ajouter leur expertise scientifique et technologique. La start up porte désormais un projet beauté

et technologie où elles développent le premier bot conversationnel, un logiciel opérant de manière autonome et automatique qui sera un coach capillaire digital, spécialiste des cheveux texturés, capable d'agir et réagir vite en vue

d'analyser la fibre capillaire de manière à proposer ensuite le programme de soins adéquat 100% personnalisé.

Pour en savoir plus: www.instagram.com/elleebene

Marie Alfred Ngoma

AFRO-PÉPITES SHOW

Un soutien pour la visibilité numérique des talents du continent

Programme organisé par le collectif « Rêve Africain », Afro-Pépites Show a pour vision de dénicher et soutenir les talents artistiques du continent, à travers internet. L'appel à candidatures pour participer à sa 10e édition est ouvert jusqu'au 15 janvier.

L'appel à candidatures concerne notamment les musiciens, danseurs, peintres, photographes, créateurs de mode, sculpteurs, conteurs, poètes, réalisateurs de courts métrages et les acteurs d'Afrique, des Caraïbes, du Venezuela, du Brésil, de la Colombie, d'Haïti, de la Jamaïque, ainsi que de Cuba. L'association African Dream (Rêve Africain), par le biais de ce concours veut permettre aux artistes de bénéficier d'une exposition sur internet, afin de gagner en notoriété et de s'assurer une visibilité internationale.

« Nous sommes une plateforme permettant aux artistes du monde entier de présenter leur travail sur internet car aujourd'hui le numérique occupe une place primordiale dans la croissance et la promotion



L'artiste peintre Sardoine Mia en pleine réalisation d'une toile DR

des artistes. L'objectif étant d'attirer les artistes, producteurs, managers, distributeurs et promoteurs travaillant dans le domaine de la culture africaine ainsi que les internautes amoureux des arts et de la culture africaine », souligne le communiqué des organisateurs. Les labels ou artistes dé-

sireux de prendre part au rendez-vous peuvent dès à présent soumettre leurs candidatures. La gratuité est offerte seulement aux artistes/labels résidents en Afrique et en Amérique du Sud. Pour les autres régions, des frais d'inscriptions seront demandés pour chaque projet. Il est également possible pour

les internautes cette saison, de payer l'inscription d'un artiste installé en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie pour la 10e édition de l'Afro-Pépites Show.

Grâce à ce programme de parrainage, l'internaute peut payer l'inscription d'un artiste qui l'intéresse particulièrement, ou contribuer

à la cagnotte mise en place pour soutenir des artistes qui manquent de moyens pour s'inscrire. Comme pièces à inclure dans les demandes, on note : leurs coordonnées, un lien vers une photo, un lien pour écouter ou découvrir leur projet et une biographie. Les artistes qui n'ont pas de site Web peuvent partager leurs créations sur SoundCloud, ReverbNation et YouTube.

Après la phase des inscriptions, le jury se prononcera le 1er février 2021 sur la liste des projets sélectionnés, qui seront soumis au vote du public sur internet, jusqu'au 28 février. Les trois pépites retenues seront présentées le 15 mars 2021. Au terme du concours, « les trois lauréats bénéficieront du large réseau de l'association organisatrice, qui se compose d'acteurs importants des industries créatives, de fans de la culture africaine, des médias sociaux et médias traditionnels ainsi que de nombreux autres partenariats à travers le monde », ont annoncé les organisateurs.

Merveille Atipo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le personnel de Congo Télécom s'inquiète du « bradage » de la fibre optique

Les travailleurs de la société publique des télécommunications, Congo Télécom, ont exigé, jeudi à Brazzaville au siège de l'entreprise, le retrait d'un contrat de concession de la fibre optique concédé par le ministère de tutelle à une société privée, redoutant ainsi un « bradage » de l'infrastructure destinée à être le piédestal de la politique de développement de l'entreprise.

« Nous attirons l'attention des institutions de la République que le contrat de concession octroyée par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique en complicité avec le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public à une société privée, dénommée Yao Corp, pour exploiter la fibre optique en lieu et place de Congo Télécom, est un désastre pour l'opérateur historique et pour le pays », ont déclaré les travailleurs réunis en assemblée générale.

Depuis deux mois, ont expliqué les syndicalistes, la société Yao Corps SA a obtenu les attributions de gérer la fibre optique aérienne construite par l'Etat sur le réseau SNE, grâce à un contrat «



Lecture de la déclaration des travailleurs de Congo Télécom

de dupe » signé « en toute violation des lois et règlement de la République ».

Si le personnel de Congo Télécom est monté au créneau pour dénoncer une « forfaiture » et un complot destiné à « préparer un mouvoir au personnel et une atteinte à la fierté nationale », c'est au regard des conséquences que ce contrat de concession laisse présager pour l'opérateur public.

Selon des analyses présentées lors de l'assemblée générale, la vente en gros qui se fait essentiellement sur le réseau fibre optique aérien mis en concession représente au minimum

80% des ressources financières de Congo Télécom, dépouillé de « sa colonne vertébrale ». Devant le personnel et brandissant les détails de cette « bavure », le syndicaliste Gouevou Ossebi, président l'assemblée générale a démontré comment Congo Télécom est « dépossédé de son backbone et des rings, mettant ainsi en scène des îlots de réseaux avec des conséquences multiples ».

La mise en concession par le gouvernement du réseau de transport fibre optique exploité par Congo Télécom « anéantit tous les efforts importants consentis ces dernières années par le

chef de l'Etat en faveur du relèvement de Congo Télécom, entreprise hautement stratégique dans l'écosystème du secteur du numérique et dans la diversification de l'économie », ont souligné les syndicalistes.

Ce contrat marque un arrêt des activités de Congo Télécom qui serait incapable de faire face à ses charges sociales et d'exploitation. Les syndicalistes évoquent, par ailleurs, une perte massive des milliers d'emplois direct et indirect, une rupture des communications entre les villes car, souligne-t-on, ladite concession isolerait chaque infrastructure construite dans chaque ville. Congo Télécom sort, en effet, d'une longue hibernation, grâce aux réformes engagées par l'Etat par le projet de Couverture nationale en télécommunications, par des réformes juridiques ayant permis la nomination de Yves Castanou depuis avril à la tête de la société en plein essor. Si l'aspect physique de l'entreprise émerveille plus d'un Congolais depuis des mois, c'est aussi vrai qu'au niveau interne des signaux dévoilent une entreprise en pleine croissance et dont le personnel, visiblement requinqué, porte haut l'étendard. Depuis quelques mois, et grâce

justement à une meilleure gestion des bénéfices de cette fibre optique et au plan stratégique conçu par la nouvelle direction générale, le personnel a retrouvé le sourire des paiements réguliers des salaires, des cotisations sociales, de l'IRPP, des pensions de retraite et même des provisions pour ceux qui doivent partir à la retraite.

« Notre entreprise est la seule société publique qui verse la TVA et le centime additionnel. Plus de 400 millions FCFA ont été payés cette année pour notre retraite et plus de 800 millions ont été versés aux impôts et à la sécurité sociale », a révélé Gouevou Ossebi, redoutant une situation sociale compliquée si ce contrat de concession n'est pas retiré.

Si le personnel appelle la tutelle à privilégier l'intérêt national « dans un sursaut patriotique » et restituer à Congo Télécom la gestion de la fibre optique qu'il considère comme « un instrument de souveraineté », c'est au président de la République qu'il adresse ce plaidoyer, « implorant » sa bienveillance à favoriser le développement harmonieux de Congo Télécom.

Quentin Loubou

LE FAIT DU JOUR

Tâter le pouls

Pour la première fois, depuis son départ du pouvoir, en janvier 2019, l'ex-chef de l'Etat de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila, a entamé un périple à l'intérieur du pays. Les images diffusées en boucle dans les chaînes de télévision émettant depuis Kinshasa montrent l'enthousiasme de ses partisans, alors que tout se passe dans le calme. Cela a été le cas notamment le 11 décembre à Kolwezi dans la province du Lualaba.

Ce déplacement intervenant après la destitution du bureau de l'Assemblée nationale naguère dirigée par une proche de l'ex-président, Jeanine Mabunda, porte à croire que Joseph Kabila veut prendre le thermomètre du climat sociopolitique dans le pays. Il veut par lui-même se rendre compte si son message reste audible, si son image passe, s'il peut compter sur les foules immenses qui l'accueillent en pompe pour envisager les futures batailles politiques dans son pays avec sérénité.

« On m'a dit que vous me cherchiez. Je vous remercie beaucoup pour l'accueil que vous m'avez réservé. Aujourd'hui je ne suis pas

venu pour un meeting. Je suis juste venu vous saluer, vous témoigner mon amour. Je pense beaucoup à vous, je vais rester à Kolwezi et nous allons nous revoir ici ». Ces mots sont ceux prononcés par celui que ses fidèles considèrent comme l'autorité morale du Front commun pour le Congo, cette plateforme mise en place peu avant les élections générales de la fin d'année 2019, dont la présidentielle remportée par celui qui était il y a peu son allié, le président Félix Tshisekedi.

Après dix-sept années passées au pouvoir, Joseph Kabila sait mesurer les enjeux dans un champ politique Rd-congolais très changeant. Il a pu en faire un premier constat avec le revers de l'Assemblée nationale où son camp, hyper majoritaire depuis la fin du processus électoral, est en passe de perdre la main. Certains de ses fidèles assurent que rien n'est définitivement joué, mais les observateurs avertis entendent que l'alerte ayant conduit à la destitution du bureau de la chambre basse est un signe qui ne trompe pas.

Tirer le meilleur parti d'un échec n'a jamais été une défaite cuisante, surtout en politique. La

question est seulement de savoir rebondir au bon moment. Lors de son discours de dénonciation de l'accord Cap pour le changement-Front commun pour le Congo, le 6 décembre, le président Félix Tshisekedi avait indiqué que s'il ne repère pas une nouvelle majorité qui lui serait favorable à l'Assemblée nationale, il prononcera la dissolution de cette chambre parlementaire et appellera à de nouvelles élections. Si le compte est bon pour lui permettre d'exercer librement, les choses iront leurs cours plus calmement.

Il y a donc visiblement pour la RDC deux échéances qui s'épient : dissolution de l'Assemblée nationale et convocation des élections ; formation d'une nouvelle majorité et d'un nouveau gouvernement. Cette première échéance génère la seconde ; celle d'après laquelle la probable nouvelle majorité resterait en place jusqu'aux élections de renouvellement des mandats en 2023. Si le FCC est définitivement défait dans les heures ou les jours prochains, ses dirigeants peuvent miser sur la seconde échéance. Elle peut être porteuse de convenances démocratiques et prévenir les violences.

Gankama N'Siah

EXPROPRIATION

Les propriétaires de parcelles de terrain réclament leur indemnisation

Les propriétaires de parcelles de terrain expropriés pour cause d'utilité publique ont organisé, le 10 décembre à Brazzaville, un sit-in devant la primature pour solliciter au chef du gouvernement, Clément Mouamba, le paiement de leurs indemnisation.

Ils sont plusieurs milliers à être expropriés sur différents sites : stade de la Concorde, salle de conférence internationale de Kintélé, mont-côte fleuve Congo au quartier Manianga, dans le sixième arrondissement, Talangai, l'université Denis-Sassou-N'Guesso et l'école de football, La Djiri. Délogés par l'Etat, il y a près de dix ans, ces expropriés sont dans l'attente du paiement de leur droit. Selon le président du collectif des acquéreurs de parcelles au site du stade de la Concorde, Giscard Ghislain Tiba, le paiement de cette somme coûterait moins de cent milliards à l'Etat qui vient de recevoir une enveloppe importante de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale. « C'est la troisième fois consécutive que nous dérangeons, sans suite, le Premier ministre. En 2019, il y avait une ligne budgétaire prévue pour tous ces paiements mais le chapitre avait été détourné pour payer les occupants de la zone économique

de Pointe-Noire », a indiqué Giscard Ghislain Tiba.

Plusieurs démarches administratives menées n'ont pas abouti. A en croire le président de ce collectif, il y a des personnes non propriétaires de parcelles qui ont été même déjà indemnisées. « Je suis enseignant retraité. Nous sommes bien informés que sur notre site il y a eu une portion des personnes qui ont été indemnisées à notre place. C'est toute ma déception. Que le chef de l'Etat puisse intervenir personnellement pour tous les dossiers d'expropriation », a plaidé Louis Makani.

Rappelons que s'agissant notamment des expropriations dans la zone de construction des infrastructures des Jeux Africains à Kintélé, le ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, affirmait, à l'occasion de l'inauguration du Complexe sportif de La Concorde, la volonté de l'État à poursuivre le paiement des indemnités. « Néanmoins 44 milliards FCFA estimés aux expropriations sont en cours de paiement. Nous tenons à rassurer nos frères et sœurs concernés que le gouvernement poursuivra l'effort de paiement de manière certaine et sans relâche jusqu'au dernier exproprié », lançait-il.

Fortuné Ibara

HCR

Cyr Modeste Kouame satisfait de sa mission au Congo

Arrivé en fin de mission après avoir passé quatre ans en République du Congo, le Représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), Cyr Modeste Kouame, a initié une série de rencontres avec les autorités congolaises pour faire le bilan de la coopération et rappeler les différents projets qui attendent son successeur.



Cyr Modeste Kouame échangeant avec Jacqueline Lydia Mikolo/Adiac pour les réfugiés, un pacte qui vise l'allègement du fardeau qui pèse sur les pays d'accueil, l'amélioration des conditions dans les pays de retour et bien d'autres. Je remercie les Congolais qui m'ont permis de réussir à ma mission et je demande aux autorités congolaises d'accompagner la nouvelle direction qui sera mise en place en janvier », a-t-il expliqué. Par la suite, il a été reçu par la ministre en charge de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo. Ici, Cyr Modeste Kouame qui est désormais attendu à Pretoria, en Afrique du Sud, a signifié que le département de la Santé a beaucoup soutenu l'UNHCR pour garantir une bonne santé aux différents réfugiés qui résident en République du Congo.

Rude Ngoma

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Italie s'engage à construire des centres de métiers au Congo

Le Groupe italien Palumbo spécialisé en construction d'infrastructures et le ministère en charge de l'Enseignement technique et professionnel ont signé, le 11 décembre à Brazzaville, la convention de financement de deux grands campus et de douze Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) dans les départements du Congo.

L'accord a été signé, pour le compte du ministère en charge de l'Enseignement technique et professionnel, par le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et du côté du Groupe Palumbo par son PDG Egidio Palumbo, en présence du conseiller pour les relations extérieures de ladite association (ancien Premier ministre, et ancien ministre des Affaires étrangères de la République d'Italie, Massimo d'Ale-

culture et de métiers de Brazzaville, Paul Obambi.

Ce projet de développement des nouvelles infrastructures concerne la construction de deux campus d'une superficie de quatre hectares chacun ; le premier situé au nord du Congo et le second dans la partie sud du pays. Ces deux campus formeraient les techniciens ; ce qui permettrait de drainer les jeunes âgés de 17 à 29 ans, ainsi que les



Echange des parapheurs entre le Pdg de Palumbo et le ministre en charge de l'enseignement technique et professionnel

ma, et du président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agri-

bacheliers techniques qui n'ont pas encore trouvé un emploi pour une

réorientation et une nouvelle qualification professionnelle, en adéquation avec les entreprises pour l'encadrement des ouvriers et des collaborateurs.

Ce dispositif sera complété par un maillage des CEFA départementaux avec une capacité d'internat de deux-cents apprenants. Ces CEFA départementaux seraient spécialisés par rapport à l'environnement économique prédominant de leur département. A titre d'exemple, à Pointe-Noire, les CEFA seront consacrés aux métiers du pétrole, du gaz et du transport maritime. Dans le département du Kouilou, le CFA sera basé sur la pêche. Des métiers industriels à Dolisie dans le Niari...

En perspective, le programme Appui au Réseau CEFA (ARCEFA) prévoit de consolider les CEFA déjà présents sur le territoire et de déployer le réseau des CEFA, en créant un CEFA des métiers agricoles à Boko (Pool) pour participer au développement socioéconomique du Congo dans les secteurs prioritaires identifiés par le PND.

Guillaume Ondzé

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Nécessité de briser le silence pour garantir une vie saine aux victimes

Le coordonnateur résident des systèmes des nations unies en République du Congo, Chris Mburu, et le représentant du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa), Mohamed Ould Moujtaba, ont invité, le 11 décembre, les acteurs de la société civile, en particulier et la population en générale, à mettre fin à tous les actes visant à nuire à la vie des femmes et filles.

En présence de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, les deux diplomates ont respectivement dénoncé les différents types de violences faites aux femmes.

Si Chris Mburu pense qu'il est temps de mettre fin aux violences dont les femmes sont régulièrement victimes, Mohamed Ould Moujtaba estime, pour sa part, que depuis l'apparition du coronavirus, les données prouvent que tous les types de violences à l'endroit des femmes et filles, surtout celles dites domestiques, se sont accrues.



Des participants/Adiac

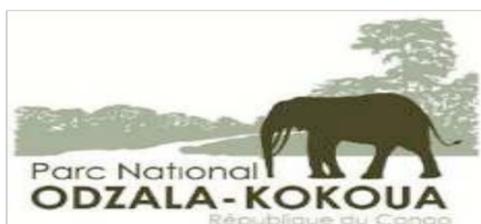
Ces déclarations font suite aux seize jours d'activisme initiés depuis la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, par la représentation du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa), en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme. Un rapport annuel qui peint l'état des violences dont les femmes et filles sont victimes, a été, en effet, présenté.

Dans celui-ci, tous les types de violences et leurs causes ont été énumérés. Il s'agit, par exemple,

des coups, des violences psychologiques, des viols conjugaux, des femicides, des actes sexuels forcés, des avances sexuelles non désirées, des abus sexuels sur enfants, des mariages forcés, du harcèlement dans la rue, le cyber harcèlement, le trafic d'êtres humains et bien d'autres.

Ce rapport note également que le confinement à domicile combiné à une insécurité économique ont engendré de nouveaux risques pour les femmes et filles en ce qui concerne l'exposition à la violence.

R.Ng.



WWF PAYS-BAS
EVALUATION DU PROGRAMME FY19-21 POUR LE PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA
TERMES DE RÉFÉRENCE
10-12-2020

Nom du Projet/Programme	African Parks Odzala – Management, Protection and Restoration of Odzala-Kokoua National Park
Lieu du Projet/Programme	Republic of Congo
Numéro du Projet/Programme	200009 (NL); 9F201800 (Int)
Responsable du Projet/Programme (WWF)	Ingeborg Mägi
Durée du Projet/Programme	2019-2021
Période devant être évaluée	janvier 2019 – janvier 2021
Sites potentiels à visiter	Parc National d'Odzala Kokoua NP et quartier général de Mbomo
Budget du Projet/Programme	750,000 Euro
Partenaire de mise en oeuvre	African Parks Network

APERÇU DU PROJET / PROGRAMME

Le parc national d'Odzala-Kokoua (OKNP) au Congo est l'un des plus anciens parcs nationaux d'Afrique. Il couvre une superficie de 13 500 km² au cœur du bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie et une zone prioritaire pour WWF. Il couvre deux écorégions du WWF : Les forêts des basses terres du nord-ouest du Congo à l'est et la mosaïque forêt/savane de l'ouest du Congo au sud. Le PNOK est également la plus grande zone protégée du TRIDOM (Tri National Dja-Odzala-Minkébé), une forêt transfrontalière couvrant plus de 178 000 km² au Cameroun, au Congo et au Gabon, comprenant les projets Messok-Dja et Ntokou-Pikounda du WWF, et connue comme une importante zone de connectivité pour les éléphants de forêt.

La valeur exceptionnelle de conservation d'Odzala-Kokoua est surtout constituée par son incroyable biodiversité, avec plus de 4.400 espèces de plantes, plus de 450 espèces d'oiseaux et 106 espèces de mammifères que l'on trouve dans une variété d'habitats (savane, forêt sèche et forêt tropicale), dont 16 espèces de primates, 3 espèces de pangolin, des hippopotames et aussi la dernière population viable d'hyènes tachetées du bassin du Congo. Il abrite également des espèces emblématiques telles que les éléphants de forêt (7 270) et les gorilles de plaine de l'Ouest (7 585), deux espèces prioritaires pour le WWF.

African Parks (AP) a pris en charge la gestion d'Odzala depuis la signature d'un partenariat public-privé (PPP) avec le ministère de l'économie forestière en 2010 (accord de 25 ans, renouvelable). Le modèle d'African Parks établit une bonne gestion des parcs en mettant en place des accords à long terme, des solutions de financement et en établissant une bonne gouvernance et une bonne gestion avec un conseil d'administration représentant les principales parties prenantes. Une fois le mandat, les fonds et la gestion en place, le travail se concentre sur cinq piliers : l'application de la loi, le développement communautaire, la conservation de la biodiversité, le développement du tourisme et des infrastructures de gestion. Un élément spécifique est le modèle 3E+ qui se concentre sur l'engagement communautaire, l'éducation et le développement de projets d'entreprise tout en tirant parti des initiatives et politiques locales existantes. Le modèle 3E+ d'Odzala a été finalisé en 2019 et est mis en œuvre depuis 2020.

La coopération entre AP et WWF dans cette région du nord du Congo, si cruciale pour la conservation, s'est développée à plusieurs niveaux au fil

des ans et des programmes de conservation majeurs dans la région, notamment par l'approche paysagère TRIDOM ou via des financements institutionnels (UE, PNUD, UFSW, INL). Des progrès significatifs ont été réalisés dans la lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages en coopération avec The Wildlife Conservation Society (WCS) et WWF depuis 2018, avec l'établissement de partenariats actifs et continus dans les domaines du renseignement (partage d'informations, formation des unités criminelles et enquêtes conjointes) et du suivi judiciaire (base de données juridiques partagée, sensibilisation des autorités judiciaires, visites dans les prisons, etc.).

Le programme du PN d'Odzala-Kokoua pour les années 2019-21 fait suite à un partenariat stratégique de dix ans et d'une seule année de transition entre le WWF Pays-Bas et AP de 2007 à 2018, dans le cadre duquel AP a bénéficié de l'expertise, de la collaboration et du soutien financier de WWF pour un total de 7 500 000 euros, dont une partie importante a été allouée à Odzala-Kokoua. Le partenariat de 10 ans s'est conclu par une évaluation rigoureuse ayant fourni une appréciation positive du modèle d'AP pour la gestion des zones protégées, y compris Odzala, et une recommandation de poursuivre le partenariat.

Le programme du PN d'Odzala-Kokoua pour 2019-21 vise à atteindre trois objectifs principaux : stabiliser et restaurer les populations d'éléphants de forêt ; stabiliser et restaurer les populations de grands singes et diminuer l'exploitation illégale et non durable de la faune sauvage à Odzala-Kokoua. Afin d'atteindre ces objectifs, et conformément au modèle d'AP, les stratégies et les activités du projet se concentrent sur cinq piliers :

- Gestion et infrastructure des parcs : Décentraliser la gestion et la sécurité des parcs ;
- Application de la loi : Une approche régionale plus globale et fondée sur le renseignement ;
- Conservation de la biodiversité : Améliorer la compréhension des parcs et des écosystèmes pour une meilleure protection des populations d'éléphants de forêt et de grands singes ;
- Développement communautaire : Redynamiser le dialogue, atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage et développer les compétences locales ;
- Développement du tourisme et des entreprises



BUT ET UTILISATION DE L'ÉVALUATION, OBJECTIFS ET PORTÉE

La mission du consultant consiste à réaliser une évaluation formative du programme du PN d'Odzala-Kokoua. L'objectif de cette évaluation sera d'informer et de façonner la future collaboration entre African Parks et le WWF dans la gestion, la protection et la restauration du Parc National d'Odzala-Kokoua, en République du Congo.

Comme mentionné ci-dessus, une précédente évaluation a été réalisée en 2017, qui a abouti à plusieurs recommandations pour la gestion d'Odzala et la poursuite du partenariat entre WWF et AP :

1. AP doit continuer à mettre l'accent sur l'application de la loi tout en développant et en finançant son programme d'engagement communautaire.

2. Le programme d'engagement communautaire devrait se concentrer sur l'évolution vers une gestion durable des terres dans les zones d'éco-développement, et sur le soutien à la santé, à l'éducation et à la gestion des ressources humaines plutôt que de mettre l'accent sur les «moyens de subsistance alternatifs» et les projets générateurs de revenus.

3. Compte tenu de la nécessité de maîtriser d'abord le braconnage dans le parc, AP devrait prévoir une plus grande coopération avec WWF et WCS pour assurer la conservation au niveau du paysage dans son ensemble, ce qui contribuera également à garantir l'intégrité du parc. Conformément aux discussions entre WWF et APN, l'accent sera mis sur l'évaluation :

-i) La collaboration, l'échange et l'apprentissage mutuel entre WWF, AP et WCS sur le terrain. Jusqu'à présent, ce partenariat s'est principalement concentré sur les échanges de renseignements et d'informations judiciaires. Les domaines potentiels d'élargissement fructueux du partenariat devront être identifiés dans le cadre de cette évaluation.

-ii) Améliorations, y compris la satisfaction et les résultats, apportées au programme d'engagement communautaire à Odzala-Kokoua, qui a été remanié selon le cadre 3E+ depuis l'évaluation précédente.

Le travail consistera à examiner la période de mise en œuvre de juillet 2018 à janvier 2021 (le contrat se termine en juin 2021) et à évaluer les progrès réalisés pour guider le futur partenariat entre WWF et African Parks à Odzala.

En particulier, et conformément aux recommandations 1. et 2., cette étude évaluera l'adéquation du modèle 3E+ d'Odzala aux problèmes locaux, et déterminera si sa mise en œuvre est appréciée par les communautés locales et reste sur la bonne voie, notamment grâce à l'implication de l'ONG Nature +, spécialisée dans la foresterie sociale et la gestion participative. Compte tenu du conflit avec une partie de la population de Mbomo en janvier 2019, qui a conduit à la relocalisation temporaire du siège du parc à Ouessou, une évaluation sera également réalisée sur les progrès réalisés dans la restauration du dialogue avec les populations du secteur sud, et plus largement sur le niveau de communication avec les communautés des trois secteurs. Une attention particulière devra être accordée aux modes de coopération d'AP avec le WWF au Congo et proposer des recommandations pertinentes et réalisables sur le plan pratique pour améliorer cette coopération dans les domaines où des lacunes sont identifiées.

Cela devrait permettre de tirer les principaux enseignements et de formuler des recommandations pour l'avenir :

i) Les domaines à améliorer dans le cadre de la mise en œuvre du modèle AP dans le PN d'Odzala-Kokoua (PNOK) ;

ii) Les domaines et processus prioritaires de collaboration, d'échange et d'apprentissage mutuel entre le WWF et le PNOK en ce qui concerne l'approche du PNOK en matière de gestion du parc ;

iii) L'efficacité de la mise en œuvre précoce du modèle 3E+ pour donner forme à une approche inclusive dans la gestion du PNOK et pour créer un groupe de soutien pour la conservation à Odzala.

Le tableau ci-dessous présente le public cible et son utilisation des résultats de l'évaluation :

Public cible des résultats de l'évaluation	Objectifs de l'évaluation concernant le groupe cible	Actions à prendre en compte au niveau du public cible
--	--	---

Les équipes du WWF et d'AP sur le terrain	Évaluer les progrès réalisés pour atteindre l'objectif du projet et la capacité du parc à transformer la stratégie en action	Révision de la collaboration, de l'échange et de l'apprentissage entre AP et WWF
---	--	--

Renforcer la collaboration, l'échange et l'apprentissage entre AP et WWF	Promouvoir une coopération efficace entre les partenaires régionaux (WCS, WWF)	Informers stratégiquement et adapter l'approche de gestion d'AP dans le parc national d'Odzala-Kokoua
--	--	---

Intervenants du projet et communautés locales	Examiner comment le programme a fonctionné sur le terrain avec les initiatives et les intervenants locaux existants et obtenir leurs commentaires, ainsi que ceux des collectivités locales sur les interventions et leur participation à la gestion et avantages tirés du parc	Exprimer leur satisfaction et/ou leurs préoccupations et façonner leur participation et leur approche à la gestion du parc
---	---	--

WWF Pays-Bas et African Parks Network	Évaluer les progrès réalisés dans la réalisation de l'objectif du projet et la capacité du parc à transformer la stratégie en action	Évaluer si la mise en œuvre précoce du modèle 3E+ s'est démontrée apte à donner forme à une approche inclusive dans la gestion de la gestion du PN Odzala-Kokoua et à constituer une circonscription pour la conservation à Odzala.
---------------------------------------	--	---

Décider de la prochaine phase de collaboration entre l'APN et WWF-NL		
--	--	--

QUESTIONNAIRE GUIDANT L'ÉVALUATION

Étant donné que la précédente évaluation a permis d'évaluer de manière exhaustive le modèle d'African Parks dans le contexte d'Odzala, cette évaluation sera utilisée pour se concentrer spécifiquement sur les deux questions principales suivantes et leurs sous-questions :

1. Dans quelle mesure la collaboration entre WWF, WCS et AP a-t-elle été fructueuse sur le terrain à Odzala-Kokoua et comment peut-elle être améliorée ?

a. Quels sont les domaines de collaboration, d'échanges mutuels et d'apprentissage qui ont bien fonctionné et pourquoi ?

b. Dans quelle mesure WWF, WCS et AP ont-ils réussi à améliorer la collaboration au niveau du paysage au cours des années précédentes et pourquoi ?

c. Quels domaines de la collaboration peuvent être améliorés ou ajustés pour une collaboration plus efficace ?

d. Quels sont les domaines potentiellement fructueux dans lesquels la collaboration peut s'étendre compte tenu des forces et faiblesses respectives des acteurs sur le terrain ?

2. Dans quelle mesure le programme révisé d'engagement communautaire à Odzala-Kokoua est-il adapté pour donner forme à une approche inclusive dans la gestion du PNOK et construire une circonscription pour la conservation à Odzala.

a. Quels sont les points forts et les domaines d'amélioration/ajustement du programme révisé d'engagement communautaire ?

b. Quelle est l'opinion des parties prenantes et des communautés locales sur leur implication dans la gestion, la protection et la restauration du Parc National d'Odzala-Kokoua ?

c. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré en ce qui concerne le travail avec les parties prenantes ou l'inclusion des communautés locales en fonction de ces groupes cibles eux-mêmes ?



CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Nous proposons une approche mixte combinant des données quantitatives et qualitatives, et si possible une approche participative.

Pour la question principale 1, il est proposé que les données primaires proviennent d'un atelier animé ou d'un groupe de discussion entre les principaux représentants de WWF, de WCS, de SPAC et d'AP. Le cas échéant, des entretiens de suivi peuvent être menés. Les données secondaires peuvent provenir de documents de projet et de bases de données existants.

Pour la question principale 2, il est proposé de déployer une méthode participative appropriée (par exemple, des entretiens ou des discussions de groupe) avec les membres de la communauté. L'évaluateur doit s'assurer de la disponibilité des données et des documents existants, par exemple issus de l'exercice de cartographie participative qui a été mené.

Les circonstances locales en République du Congo, dans les départements de Sanga et de Cuvette-Ouest, permettent le travail sur le terrain mais les consultants sont priés de présenter leurs plans pour éviter tout risque lié au Covid-19, par exemple en maintenant une distance de sécurité pendant les entretiens. Le travail sur le terrain devrait de préférence avoir lieu en janvier 2021 avant le début de la saison des pluies.

L'évaluation doit respecter les normes de qualité du CAD de l'OCDE.

Les principaux documents d'appui que l'évaluateur devra consulter sont les suivants :

- Proposition de projet et contrat du programme PN Odzala-Kokoua pour les années 2019-21 ;
- Les rapports narratifs du programme PN d'Odzala-Kokoua pour les années 2019-21 ;
- Évaluation de la phase 4 du projet pour le WWF Pays-Bas et AP : Développement d'un modèle de gestion durable des parcs en Afrique (2007-2017) ;
- Stratégie de durabilité à long terme et cadre de recherche d'Odzala ;
- La stratégie 3E + d'Odzala ;
- Le plan d'affaires quinquennal d'Odzala ;
- Rapports d'activité de Nature +

Les principaux partenaires externes, parties prenantes et bénéficiaires à consulter sont les suivants

- Sous-Préfets de Mbomo, Sembe, Mokeko ;
- Associations de Surveillance et de Développement Durable ;
- Les membres des communautés locales ;
- Autorités traditionnelles de Mbomo et des villages ;
- Les partenaires locaux (SPAC, WCS, WWF) ;
- L'équipe de WWF au Congo ;

Principaux livrables :

- Avant le début de la mission sur le terrain, un rapport initial présentant la méthodologie d'évaluation ainsi que les principaux objectifs, les activités à planifier et les personnes à rencontrer pendant la mission sur le terrain ;
- Un rapport d'évaluation comprenant un résumé exécutif avec les principales conclusions et recommandations ;
- Une présentation des conclusions et des recommandations ;
- Une liste et une copie de toutes les données recueillies.

Une réponse à l'évaluation sera fournie par African Parks à WWF. **PROFIL DE L'EVALUATEUR**

Nous cherchons à recruter un évaluateur externe ayant de l'expérience en la matière :

- a) La gestion des zones protégées en Afrique centrale (une bonne compréhension des partenariats public-privé est préférable) ;
- b) L'engagement communautaire, le développement durable et la gouvernance inclusive en Afrique centrale

Il est essentiel que l'évaluateur ait de bonnes compétences en matière d'entretiens et d'animation, et qu'il ait fait ses preuves dans la collecte participative de données auprès des communautés locales. L'évaluateur doit également avoir une expérience avérée dans l'évaluation de projets de conservation mis en œuvre par des organisations non gouvernementales, ainsi qu'une bonne connaissance de toutes les questions relatives à la conservation de la faune et à la gestion des zones protégées en Afrique, en particulier dans le bassin du Congo. Le consultant doit également avoir une bonne connaissance

générale du contexte de la République du Congo et, idéalement, du TRIDOM, ainsi qu'une bonne maîtrise du français et de l'anglais.

PROCESSUS D'EVALUATION, LIVRABLES ET ECHEANCES

Cette évaluation ne doit pas dépasser 14 jours, dont une mission de 7 jours sur le terrain au PNOK. La mission sur le terrain sera menée en janvier 2021. Les résultats attendus sont les suivants :

- Un bref rapport initial avec les principaux choix méthodologiques ainsi que le budget et la planification définitifs ;
 - Rapport de synthèse des premières constatations sur place avec l'équipe de gestion du parc à la fin de la mission de terrain ;
 - Rapport d'évaluation rédigé et diffusé au personnel concerné dans les 30 jours suivant la fin de la mission ;
 - Rapport d'évaluation finalisé, dans les deux semaines suivant la réception du projet examiné par l'unité de gestion du parc.
- Une réponse de la direction sera rédigée par African Parks dans les deux semaines suivant la réception du rapport d'évaluation final.

BUDGET, FUNDING, AND PAYMENT TERMS

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de 6 350 euros. African Parks organisera le transport de Brazzaville au site du projet, et peut organiser l'hébergement et les repas de base sur place. Les candidats doivent proposer un devis détaillé, qui peut être inférieur à 6 350 Euro selon les besoins (billets d'avion, etc.). Le devis doit comprendre tous les coûts relatifs à cette évaluation (indemnités journalières, frais de consultation, hébergement, etc.), à l'exception du transport de Brazzaville au parc et de l'hébergement sur place. Veuillez utiliser le tableau ci-dessous pour la proposition

Item	Number	Note	Budget
Jours de consultance			
Billets d'avion			
Visa			
Autres (à détailler)			
Total			
Note : AP organisera la logistique dans le parc			

DIRECTIVES DE SOUMISSION

Les propositions peuvent être soumises jusqu'au 19 décembre 2020 avant 17h00, heure locale. Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation exposant l'intérêt et l'aptitude pour ce rôle de consultant par rapport aux exigences relatives au rôle, y compris une déclaration selon laquelle il n'y a pas de conflit d'intérêts ;
- Approche méthodologique proposée ;
- Les frais journaliers et le montant des indemnités journalières ;
- CV(s) et preuve d'expertise dans la conduite d'évaluations, y compris les approches participatives qualitatives

Veuillez soumettre votre candidature à rh.odzala@africanparks.org à l'attention de Jonas Eriksson, Directeur du PNOK. Nous ne pourrions pas prendre en considération les propositions qui ne répondent pas aux directives de soumission.

La consultance sera attribuée selon les critères suivants :

- Expérience pertinente du consultant ;
- Méthodologie d'évaluation proposée ;
- Comprendre le bassin du Congo et le contexte de la conservation de la nature ;
- Faisabilité et optimisation des ressources.

TRANSPORT EN COMMUN

Retour au nombre habituel des passagers à Pointe-Noire

Dans la ville océane, depuis un temps, les moyens de transport en commun ne limitent plus le nombre de passagers comme prévu par le gouvernement.

En dehors des bus de la Société des transports publics urbains (STPU), communément appelés mal-à-l'aise, qui depuis fort longtemps transportent les passagers au-delà du nombre requis par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, les bus et les moyens de déplacement inter-quartiers (cent-cent),

sont revenus au chargement habituel des passagers : 4 par siège dans les bus, notamment, soit dix-huit au total au lieu de deux par siège pour un total de dix.

En amorçant la première phase du déconfinement progressif, l'exécutif a limité les passagers à dix dans les bus de type «Hiace», deux par rangée dans les bus «Coaster» et trente dans les petits bus de la STPU, cinquante passagers dans les grands bus de la STPU et enfin à trois passagers, le chauffeur(y compris) pour les taxis.

Contrairement à la ville

océane, à Brazzaville, dans les bus et coaters la mesure qui demeure en vigueur est respectée jusqu'aujourd'hui. Seulement, pour ne pas tourner à perte, les conducteurs ont alors segmenté les trajets, ce que la population appelle «demi-terrain».

A en croire certains transporteurs ponténégrins, c'est l'absence de la réponse adéquate: le relâchement à tous les niveaux qui justifient le fait de reprendre unilatéralement le transport avec un nombre de passagers comme la période d'avant la pandémie.

Rominique Makaya



Un bus à Pointe-Noire attendant des passagers

HUMEUR

Quand se créent ici et là des partis politiques !

Cette bousculade sociale témoigne bien la bonne ambiance politique, elle-même thermomètre d'une démocratie qui s'affirme de plus belle. Mais, à l'allure où vont les choses, ces partis qui se créent ici et là dans les arrondissements de nos deux grandes villes Brazzaville et Pointe-Noire respecteront-ils les règles du jeu, autrement dit la loi sur les partis politiques ?

Cette loi n° 20-2017 du 12 mai 2017 en ses articles 11 et 26 qui stipule : « Les partis politiques, outre le siège national, doivent avoir des membres et des sièges permanents dans tous les départements. Ces partis politiques ont le devoir de se conformer à la constitution ». Pire encore, le commun de mortels craint la non-conformité à la loi des partis qui se créent, puisque le processus ne peut s'arrêter, peut conduire petit à petit à leur existence dans la clandestinité. Or, la clandestinité, on le sait, ouvre la porte à l'anarchie, à l'anomie, à l'irrégularité, bref à l'incontrôlable et à l'immaîtrisable. D'où l'attention de ceux qui ont la charge d'éveiller à ces choses-là !

Ainsi donc, l'importance des lois est de mise dans une démocratie afin qu'elle s'avance même à petits pas tout en fermant la voie à l'anarchie politique. Pour paraphraser Alexis de Tocqueville, la démocratie, c'est avant tout un régime politique « ordonné » et non « désordonné ». Ce billet d'humeur n'est pas un jugement subjectif de valeurs, mais plutôt un constat réel. Ecoutez ! Même les initiés des sciences mathématiques le disent si bien, « on ne peut résoudre une équation mathématique qu'en respectant les théorèmes qui la sous-tendent, c'est-à-dire la règle du jeu ». Cela voudrait tout simplement dire, pas de démocratie dans l'anarchie comme le penserait une certaine opinion.

Oui, le constat est là, à quatre mois des échéances électorales, on assiste à des « accouchements » des associations politiques « déguisées » en associations humanitaires et aux petits partis politiques à caractère « ethnique » ou « régionaliste », c'est-à-dire des mutuelles de quartiers se disant détentrices des récépissés provisoires. Or, le provisoire n'est pas totalement l'acquis, mais ils se comportent déjà comme des partis politiques en règle avec des activités parfois incontrôlées en créant de la confusion dans l'opinion. Et quand on leur pose la question suivante : « Aviez-vous des sièges et des membres ? » Voilà une réponse qui nous a été rapportée par un observateur attentif : « Vous ne devez même pas nous poser cette question, l'essentiel est que le parti s'est déjà créé ».

Et si rien n'est fait pour rappeler à l'ordre les « fondateurs » de ces « mutuelles-politiques », appelons-les ainsi, le risque est grand de les voir envenimer l'opinion, car certains vont même jusqu'à dire que la loi sur les partis n'existerait pas et qu'une démocratie n'a jamais eu de lois, erreur ! Donc, il n'est pas question pour eux d'être présents sur les départements, ni d'avoir plusieurs membres, ni être détenteurs d'un récépissé en bonne et due forme. En revanche, nous ne faisons pas l'apologie de la loi sur des partis politiques, mais ce présent billet d'humeur fait suite à ces deux principales interrogations suivantes. « Si un parti se refuse d'avoir beaucoup de membres et d'être présent dans tous les départements, alors comment procédera-t-il pour réaliser ses actions politiques? Et comment un tel parti peut se dire national ? ». Alors un parti n'est pas une mutuelle du quartier s'il vous plaît !

Faustin Akono

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Le gouvernement sollicite l'engagement du secteur privé

Le gouvernement congolais par le biais du ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), a fait un plaidoyer appelant les leaders des entreprises privées de soutenir ses actions de sensibilisation sur territoire national afin de lutter contre toute forme de violence à l'égard des femmes.

Au cours de la cérémonie marquant le lancement officiel de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) tenue à Pointe-Noire le 9 décembre, la directrice générale de la Promotion de la femme, Emilienne Angabouka, a indiqué que, de nos jours, le taux de viols et de violences conjugales est plus élevé que celui du cancer, des accidents et de la malaria. D'où la mise en place de cette stratégie nationale dont le coût de la mise en œuvre du plan d'action est évaluée à 14 773 000 000 CFA. Un lourd financement qui nécessite un appui des leaders et responsables du secteur privé congolais pour contribuer à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles et liées au genre ainsi qu'à l'amélioration de la prise en charge psychologique des survivantes y compris la rééducation des auteurs de ces violences. « Nous sommes là pour faire un plaidoyer, le ministère est limité, nous voulons conjuguer les efforts car nous tendons la main vers les agences onusiennes mais aujourd'hui nous tendons la main vers vous le secteur privé. Nous sommes ici avec les grandes sociétés de notre pays qui ont des moyens pour venir en aide au ministère. Mobilisons-nous, accompagnons-nous, mettons-nous debout pour commencer le travail de sensibilisation sur tout le territoire national », a-t-elle lancé aux chefs d'entreprises.

Emilienne Angabouka a signifié que chaque entreprise par rapport à ses moyens peut choisir l'axe qui lui convient à soutenir dans la mise en œuvre de la stratégie car les violences que subissent les enfants, jeunes filles et femmes au quotidien dans les cercles familiaux, dans la rue, à l'école et ou au travail concernent toute la population congolaise et les chiffres sont très alarmants. « Au nom de la ministre Jacqueline Lydia

Mikolo, je tends la main vers vous les chefs d'entreprise, aidez-nous à faire ce travail. Quand vous aidez le ministère, vous avez aidé tout le peuple congolais », a-t-elle dit.

L'appel a été réitéré par Bruno Bilombo, chargé de programme genre, des droits humains et des affaires humanitaires, délégué du représentant de l'UNFPA en République du Congo, qui a souligné que la violence basée sur le genre à non seulement des conséquences graves en tant que violation des droits humains mais aussi des conséquences létales parce que beaucoup perdent la vie. « Il est donc important pour les entreprises que vous êtes censés représenter ici, et aussi pour les corps constitués nationaux en raison de vos responsabilités respectives, d'œuvrer pour que les filles et les femmes soient protégées des violences car ces expériences peuvent affecter leur santé de façon générale, leur bien-être et aussi leur contribution au développement », a-t-il fait savoir.

C'est ainsi qu'au nom de la ministre, Jacqueline Lydia Mikolo, Alexandre Honoré Paka a remercié les donateurs volontaires qui manifesteront leur volonté d'accompagner le ministère dans la mise en œuvre des actions prévues dans ce vaste programme de lutte contre les violences basées sur le genre. « Ces actes de violences se multiplient et touchent toutes les couches de la société, de la petite fille qui vient à peine de voir le jour, aux femmes de troisième âge, et nous sommes conscients que nous ne pouvons progresser dans le processus de développement, si plus de la moitié de la population est marginalisée et sujette à la maltraitance », a-t-il souligné.

Notons que le Congo, à l'instar des autres pays, a mené plusieurs actions de prévention et de lutte contre toutes sortes de violences à l'égard de la femme qui ont permis d'atteindre des résultats encourageants mais ces actions restent insuffisantes et non coordonnées. C'est dans ce cadre que le ministère avec l'appui du UNFPA a élaboré cette stratégie dont la mise en œuvre appelle l'implication à tous les niveaux de l'Etat, des collectivités locales, du secteur paraétatique et privé, des organisations de la société civile, des individualité

Charlem Léa Itoua

ELECTION À LA CAF

La Mauritanie invite le Congo à soutenir son candidat

La République islamique de Mauritanie sollicite la voix de la République du Congo pour son candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmed Yahya.

La requête a été transmise le 10 décembre, à Brazzaville, lors d'une audience que le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a accordée à la ministre conseillère du président de la Mauritanie, le Dr Ba Coumba. L'envoyée du président Mohamed Ould cheikh el Ghazouani a exprimé le souhait de son pays de prendre la présidence de la CAF. Pour ce faire, ce pays d'Afrique de l'Ouest, qui croit fermement à la consécration de son candidat, l'actuel président de la Fédération de football de la République islamique de Mauritanie (FFRIM), Ahmed Yahya, multiplie les gestes de charme afin de convaincre un plus grand nombre des pays membres de la CAF.

Si le message du président mauritanien à l'endroit de son homologue congolais a porté essentiellement sur le renforcement



Denis Sassou N'Guesso reçoit le message de son homologue Mohamed Ould Ghazouani/DR

des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, le Dr Ba Coumba a, en outre, signifié que sa mission consistait aussi à solliciter le soutien du Congo dans la course vers la présidence de la plus haute instance du football africain dont son compatriote est candidat. « ... soutenir notre candidature à la prochaine échéance de l'élection à la tête de la

Confédération africaine de football », a déclaré Ba Coumba.

Qui est Ahmed Yahya

Élu président de la FFRIM en 2011 à l'âge de 35 ans, il se lance alors dans un vaste chantier de construction du ballon rond mauritanien. À son arrivée, l'équipe nationale A se pointait à la 190e place du classement des na-

tions. Avec l'aide de l'entraîneur Patrice Neveu, Ahmed Yahya s'attèle à relancer le championnat national et les différentes sélections. Premier succès en 2013 avec la qualification de l'équipe nationale locale pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2014.

Quelques mois plus tard, un autre Français, Corentin

Martins, devient sélectionneur. Après avoir échoué à se qualifier pour le CHAN 2016, les Mourabitounes valident leurs tickets du CHAN 2018 et de leur première Coupe d'Afrique des nations, la CAN 2019. Ceux-ci évoluent désormais autour de la 100e place du Classement FIFA. Selon certains médias, ces résultats valent à Ahmed Yahya reconnaissances et récompenses, comme le titre de président de fédération de l'année 2017 aux CAF Awards. En 2017, il est élu au Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). En 2018, il reçoit en grande pompe à Nouakchott le président de la Fédération internationale de football, Gianni Infantino, qui le félicite chaudement.

Notons que l'élection à la CAF aura lieu le 12 mars prochain à Rabat, au Maroc, et un seul nom sera choisi parmi les cinq candidats annoncés, à ce jour. Ce dernier aura la lourde tâche de développer le football sur le continent africain durant les quatre ans de son mandat.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

Où nous conduit l'intelligence artificielle ?

Cette question de plus en plus d'observateurs et d'acteurs de la scène humaine la posent, ou se la posent sans pouvoir lui apporter une réponse claire. Ce qui est, bien évidemment notre cas, mais qui ne nous empêche nullement d'y réfléchir à haute voix comme le montre la présente Réflexion.

Née de la maîtrise impressionnante des nouvelles technologies qui a marqué les cinquante dernières années sur toute l'étendue du globe terrestre et qui ne cesse de s'accélérer en ce début de vingt-et-unième siècle, l'IA est de façon indiscutable à l'origine de nouvelles et remarquables avancées dans les domaines les plus divers. En permettant à l'homme de mieux explorer l'univers qui l'entoure, de mieux contrôler sa propre nature, de mieux combattre les maux qui menacent son corps, de mieux accumuler les données de toutes sortes qui accélèrent le progrès scientifique, de mieux comprendre les conséquences positives et négatives de ses découvertes, etc. Elle ouvre des voies nouvelles dans lesquelles les chercheurs s'engouffrent aujourd'hui sur les cinq continents sans visiblement se poser des questions sur les impacts qu'elle aura sur le destin de l'homme.

Ceci, disons-le sans l'ombre d'un doute, au risque de déclencher à plus ou moins brève échéance de véritables séismes qui, eux-mêmes, pourraient bien menacer l'espèce humaine avant la fin de ce siècle. Des séismes dont l'exploration puis la maîtrise de l'atome il y a un peu moins d'un siècle nous donne une vision claire puisque, dans le même temps où elle permettait de grands progrès dans différents domaines, cette avancée scientifique a conféré à l'homme un pouvoir de destruction dramatique dont les explosions d'Hiroshima et de Nagasa-

ki, en 1945 au Japon ont démontré l'ampleur. Une démonstration qui n'empêche nullement les grandes puissances d'en augmenter de jour en jour le pouvoir destructeur et qui conduit d'autres États à tenter de s'en doter eux aussi au risque de déclencher à nouveau des conflits de grande ampleur.

Alors qu'elle s'avère incapable de mettre un terme au dérèglement climatique et donc à la destruction de la nature qui l'entoure, avec à terme plus ou moins rapproché le risque de provoquer sa propre disparition, l'humanité ne se préoccupe manifestement pas des conséquences que le développement de l'intelligence artificielle peut avoir et aura certainement sur elle-même à plus ou moins brève échéance. Des conséquences que de nombreux chercheurs, scientifiques, universitaires ou simples observateurs étudient et dénoncent pourtant preuves à l'appui mais sans que la communauté internationale prenne la juste mesure du risque qu'elle court en laissant l'IA imposer ses lois.

De ce qui précède ressort l'évidence selon laquelle la communauté mondiale dans son ensemble doit maintenant inscrire en bonne place dans ses priorités le strict contrôle de la progression vers l'intelligence artificielle. Si elle ne le fait pas rapidement, l'on peut être certain que la communauté humaine se trouvera confrontée à des problèmes existentiels qu'elle sera sans doute incapable de résoudre. Plus que jamais la protection de la nature, la morale et l'éthique, le respect de soi et des autres, la préservation des libertés et des droits qui ont marqué les trois siècles précédents doivent figurer en tête des exigences du temps que nous allons vivre. Mieux vaut s'en convaincre tant qu'il en est temps.

Jean-Paul Pigasse